

Les subsides

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur le président, puis-je reprendre le ministre d'abord sur la dernière remarque qu'il a faite? Il a répété cela à plusieurs reprises et je dois dire, malgré tout le respect que je lui dois, qu'il se trompe complètement. Ces crédits de 45 millions de dollars ont été soumis à l'approbation rigoureuse du Conseil du Trésor et ont été approuvés par le Conseil ainsi que par le cabinet. Le feu vert a été donné et ce montant a été affecté dans sa totalité. Les \$220,000 dont nous parlions représentaient les frais pour la première étape des travaux de la conception définitive effectués par la société d'études. En cela le ministre a raison, et sur ce point, nous sommes donc d'accord. Les 45 millions de dollars ont été affectés à la réalisation des travaux de l'aéroport municipal de Hamilton.

Le ministre a dit cet après-midi que c'était à cause du programme d'austérité budgétaire du gouvernement qu'il revoyait les priorités, et c'est sans doute pour cela que l'aéroport municipal de Hamilton figure désormais si loin sur la liste des programmes du gouvernement. Le ministre a parlé des restrictions budgétaires, ce en quoi il avait raison. C'est ce à quoi nous assistions avec l'ancien ministre des Transports, M. Otto Lang. Le ministre actuel des Affaires indiennes et du Nord, le député de Hamilton-Est, parle d'accorder les 100 millions de dollars promis par les libéraux pendant la campagne électorale. Nous avons baissé à 45 millions de dollars les crédits du programme de Hamilton, ce qui a permis néanmoins de construire des installations régionales d'excellente qualité. J'aimerais bien que le ministre vérifie auprès de son collègue, le député de Hamilton-Est, de sorte que, comme je l'ai dit dans une de mes questions, nous sachions à quoi nous en tenir quant au montant d'argent que le gouvernement est prêt à dépenser pour cet aéroport.

J'aimerais soulever une autre question à l'intention du ministre. Je tiens d'excellente source, et la nouvelle a été confirmée aujourd'hui par un des cadres de Nordair, qu'on songe à supprimer le service régulier et très efficace actuellement assuré à destination de l'aéroport de Mount Hope. En fait, quelqu'un a déclaré aujourd'hui même, devant un comité de l'aéroport à Hamilton, que Nordair ne peut plus longtemps garantir le service qu'elle assure en ce moment à Hamilton. La situation est vraiment très étrange. Le ministre a déclaré à la Chambre qu'il est en train de négocier avec Air Canada. La société Air Canada affirme qu'elle desservira Mount Hope dès qu'on se sera engagé à agrandir les installations aéroportuaires. D'autre part, la compagnie Nordair—qui, soit dit en passant, appartient pour une bonne part à Air Canada—nous assure qu'à moins d'obtenir des assurances sous peu, elle cessera de desservir l'aéroport de Hamilton. Tout cela crée beaucoup de confusion, ce que le ministre comprendra sûrement, dans la région de Hamilton, parmi les dirigeants et la population des municipalités que j'ai l'honneur de représenter ici.

En toute franchise, je commence à être las des attermolements, de la confusion et de l'incertitude. Le ministre prétend que je ne parviens pas à comprendre ses explications mais, je le répète, en l'écoutant, on a l'impression qu'il aime simplement s'entendre parler. Je ne peux lui faire comprendre qu'il s'agit d'un engagement pris non seulement par l'ancien gouvernement libéral, mais repris aussi par notre gouvernement conservateur, sauf que les sommes en cause étaient réduites de 100 à

45 millions de dollars. Le ministre voudrait que toute l'affaire soit remise en veilleuse et que les deux promesses restent en plan. Le ministre a l'obligation d'expliquer aux députés et assurément à la population de l'agglomération de Hamilton-Niagara quand cette confusion sera dissipée.

M. Pepin: Monsieur le président, je commence également à être las, nous le sommes donc tous les deux. Je veux répéter catégoriquement que la décision du cabinet précédent n'était qu'une décision de principe non approuvée par le Conseil du Trésor. C'est bien clair. Si mon honorable ami a la preuve du contraire, qu'il l'apporte à la Chambre et nous reprendrons la discussion.

● (2030)

Le deuxième point que j'aimerais signaler, c'est que je tiens presque autant que lui au succès de ce projet. Nous dépenserons l'argent qu'il faudra. Si c'est 50 millions, nous le dépenserons. Je n'ai donc pas l'intention d'être désagréable. J'essaie simplement de traiter de la chose sérieusement, et c'est ce que je veux lui faire comprendre. Nous dépenserons donc les montants qu'il faudra. Mais, d'abord, il faudra déterminer combien il faut dépenser et c'est ce que j'essaie humblement de faire de façon consciencieuse.

Au sujet de Nordair et d'Air Canada, je m'en remets à ce que dit mon honorable ami. Nous étudierons la question, nous parlerons aux deux compagnies pour nous assurer que Nordair ne prendra pas la décision de ne pas rester et qu'Air Canada ne donnera pas suite à sa décision de ne peut-être pas continuer si les installations en cause ne sont pas construites.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Le dernier point que j'aimerais faire valoir, monsieur le président, c'est que j'espère que le ministre ne veut pas vraiment dire ce qu'il a dit à la toute fin, comme il s'en rendra compte en relisant le harsard, à savoir qu'Air Canada ne donnera pas suite à sa décision de ne pas y emménager si les installations ne sont pas construites. Je pense que cela choquerait Air Canada et certainement les gens de ma région.

Quant à combien il faut dépenser, j'aimerais encore une fois lui suggérer respectueusement de consulter son collègue au cabinet, le député de Hamilton-Est, pour voir comment ils peuvent concilier les 100 millions de dollars dont le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a parlé. Qui sait de quel montant le ministre parle? En passant, au sujet des 45 millions de dollars, oui, monsieur, j'en ai la preuve et je puis prouver par un document que cela a effectivement été approuvé par le Conseil du Trésor.

M. Pepin: Monsieur le président, si une telle décision avait été prise, les 50 millions feraient partie du budget actuel parce que c'est le budget de l'administration précédente. Il doit donc y avoir quelque chose qui cloche dans l'information qu'obtient mon honorable ami.

Mlle Campbell: Monsieur le président, j'aimerais passer à la rubrique du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans le budget supplémentaire, et plus particulièrement à la contribution de 12 millions et demi de dollars à la Tidal Power Corporation pour un projet pilote de centrale hydro-électrique de basse chute. Si j'ai bien compris, cela fait déjà plusieurs années qu'on discute du projet d'utilisation de l'énergie marémotrice d'Annapolis, et je suis heureuse de voir que nous sommes en train d'approuver une partie de la contribu-